



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1350/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bourouwal (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1350/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bourouwal (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bourouwal, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bourouwal, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1350/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bourouwal (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	1	MAMADOU PELLOYE BARRY	M	01/01/1990
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	2	SALAMATA SOW	F	18/08/1978
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	3	THIERNO ABDOULAYE DIALLO	M	01/03/1981
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	4	ADAMA DIAN BARRY	F	07/05/1997
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	5	MAMADOU DIOULDÉ DIALLO	M	01/01/1962
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	6	AÏSSATOU KOULIBALY	F	06/07/1975
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	7	TALIBÉ BARRY	M	01/01/1969
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	8	FATOUMATOU DIALLO	F	19/06/1986
Agir Pour L'Emancipation Et Le Progrès De Brouwal (AGEPB)	9	BOUBACAR DIALLO	M	04/02/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALGASSIMOU BAH	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ADAMA SIRA SOW	F	03/03/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	AMADOU DIOGO BARRY	M	04/05/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	AÏSSATOU LAMARANA BARRY	F	05/05/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	AMADOU TANOU BARRY	M	16/03/1955

8

DECISION N° D/2026/1350/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bourouwal (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AÏSSATOU KINDY BARRY	F	13/05/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU ALIMOU DIALLO	M	07/11/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SORY BINTA SOW	F	01/01/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AMADOU TIDIANE BAH	M	28/11/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	HADJA AÏSSATOU BARRY	F	01/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMADOU SANOUSY BAH	M	01/03/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	HADJA FATOUMATA BINTA BAH	F	17/09/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU MOUSSA DIALLO	M	10/10/1947
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	KADIATOU BAH	F	26/03/1968



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1351/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daramagnaki (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1351/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daramagnaki (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Daramagnaki, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Daramagnaki, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Direction Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1351/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daramagnaki (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU YEBHÈ DIALLO	M	11/09/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA CAMARA	F	03/04/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	OUMAR DJOULDE DIALLO	M	28/02/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAMA DJELO BAH	F	18/10/2001
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	AMADOU TIDIANE BAH	M	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KADIATOU SADIO DIALLO	F	18/07/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	THIERNO SOULEYMANE BAH	M	02/12/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIATOU BALDE	F	03/11/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ISSA SOW	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ADAMA DIAN BAH	F	11/02/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	IBRAHIMA KÉÏTA	M	07/11/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KADIATOU DIALLO	F	04/03/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU ALIOU DIALLO	M	15/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MAMADOU ALPHA DIALLO	M	20/01/1992

DECISION N° D/2026/1351/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daramagnaki (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	THIERNO ABDOULAYE BAH	M	01/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	DJIBRIL DIALLO	M	01/01/1988
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	1	BOUBACAR DIALLO	M	12/01/1981
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	2	MARIAMA LIMBA BAH	F	21/04/1993
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	3	SANOUSSY BARRY	M	01/01/1993
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	4	AISSATOU BAH	F	02/04/1999
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	5	MAMADOU TASLIM DIALLO	M	11/10/1995
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	6	MARIAMA BOWI DIALLO	F	12/12/1996
Le Développement De Daramagnaki Dans L'Inclusion Et La Transparence (DDIT)	7	MAMADOU CHÉRIF BAH	M	01/01/1994

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1352/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gougoudjè (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1352/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gougoudjè (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Gougoudjè, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Gougoudjè, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

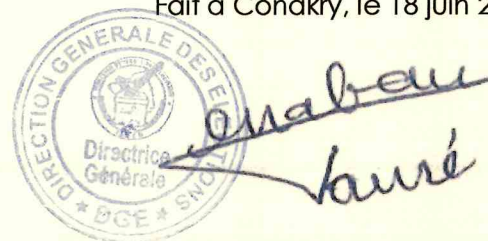
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1352/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gougoudjè (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	ALPHA SALIOU BARRY	M	24/11/1977
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	AISSATOU WILLE DIALLO	F	06/01/1967
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MAMADOU ALIMOU BAH	M	22/04/1980
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	HALIMATOU BAH	F	03/08/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BOUBACAR DIALLO	M	04/04/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA AMADOU DIALLO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU MOUDJITABA DIALLO	M	19/04/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	AISSATOU BÉLA BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU SARAFU DIALLO	M	18/05/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	PENDA ALARBA BAH	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ABDOULAYE DIALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	AISSATOU LAMA DIALLO	F	06/11/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AMADOU SARA BAH	M	22/06/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FATOUMATA BINTA BALDE	F	
Parti De L'Espoir Pour Le Développement National (PEDN)	1	THIERNO IBRAHIMA SACKO	M	15/08/1970
Parti De L'Espoir Pour Le Développement National (PEDN)	2	FATOUMATA DIARAYE DIALLO	F	19/06/2000

8

DECISION N° D/2026/1352/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gougoudjè (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Parti De L'Espoir Pour Le Développement National (PEDN)	3	IBRAHIM BAH	M	01/03/1958
---	---	-------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1353/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kawessi (PREFECTURE : Télimelé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1353/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kawessi (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kawessi, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kawessi, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

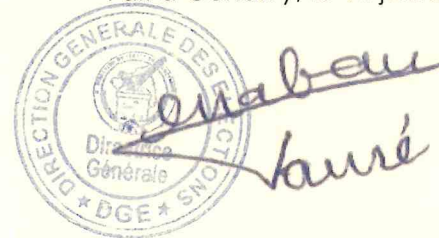
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the top edge and 'DGE' at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words 'Direction Générale'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1353/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kawessi (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MAMADOU GOBY DIALLO	M	02/10/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MARIAMA CIRÉ TOURE	F	01/10/1999
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	ABOUBACAR DIALLO	M	01/07/1980
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MAIMOUNATOU BAH	F	19/01/2000
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MAMADOU DAOUDA BARRY	M	16/06/1970
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	AMINATA DIALLO	F	05/05/1975
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	MAMOUDOU DIALLO	M	09/04/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	RAMATOULAYE DIALLO	F	01/04/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALPHA IBRAHIMA MACI DIALLO	M	05/12/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	OUMAÏYATOU BARRY	F	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	26/10/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	25/04/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU DIAO BAH	M	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AYE SADIO DIALLO	F	09/03/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU LAMARANA BAH	M	15/03/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIATOU DIALLO	F	02/02/2005
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ALPHA OUMAR BAH	M	01/01/1981



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1354/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1354/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Koba, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Koba, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Directrice Générale" in the center, and "* DGE * SNOI *" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1354/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	THIERNO ABDOULAYE KOUYATE	M	07/02/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIRIFOU DIALLO	F	04/10/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	IBRAHIMA DID DIALLO	M	15/09/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	LAMARANA YACINE BARRY	F	01/07/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU BAILO TOURE	M	06/07/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HOULEYMATOU DIALLO	F	01/09/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DIAKARIAOU TOURE	M	05/10/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	DJENABA CAMARA	F	01/02/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU SALIOU KEITA	M	04/07/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ADAMA SIRA BAH	F	01/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ELHADJ MAMADOU KOUMBA KOUYATÉ	M	09/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	IBRAHIMA KANTE	M	01/07/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU MACINA	M	05/03/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ABDOULAYE MOUMINI MANÉ	M	10/09/1950

DECISION N° D/2026/1354/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koba (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	ALSENY DIALLO	M	01/07/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAMADOU KANTE	M	01/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MAMADOU HADY DIALLO	M	16/08/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1355/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kollet (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1355/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kollet (PREFECTURE : Télimelé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kollet, préfecture de Télimelé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kollet, préfecture de Télimelé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Direction Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1355/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kollet (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	DR ALPHA CAMARA	M	01/01/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MABINTY SYLLA	F	25/11/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FODE SALIFOU CAMARA	M	01/07/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA SIRA BAH	F	06/06/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU BILO BAH	M	10/12/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	BOUNTOU CAMARA	F	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OUSMANE BAH	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAIMOUNA CAMARA	F	17/05/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ABOUBACAR CAMARA	M	11/06/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	M'MAH CAMARA	F	16/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	OUSMANE DIENG	M	20/06/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	BOUNTOURABY CAMARA	F	02/04/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	03/08/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MAMADOU SADIO BARRY	M	07/02/1995

**DECISION N° D/2026/1355/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

DE LA COMMUNE DE Kollet (PREFECTURE : Télimélé)

**ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU HADY BAH	M	04/03/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	SALIF CAMARA	M	02/06/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MOMINY BARRY	M	06/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MOUSSA SYLLA	M	20/04/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	OUSMANE SYLLA	M	09/12/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MAMADOU ALPHA BAH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	ELH MAMADOU CAMARA	M	17/05/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	THIERNO SADOU SALIOU DIALLO	M	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	MAMADOUBA SYLLA	M	01/07/1991





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1356/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Konsotami (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1356/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Konsotami (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Konsotami, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Konsotami, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1356/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Konsofami (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	OUMAR SYLLA	M	06/03/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DJÉNABOU BARRY	F	15/03/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALPHA AMADOU 2 DIALLO	M	30/07/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAMA SIMBÉ BAH	F	06/08/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU OURY BAH	M	26/05/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KADIATOU DIAOUNE	F	07/08/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BOUBACAR BARRY	M	03/11/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SALAMATA BAH	F	20/02/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BOUBACAR BAH	M	26/06/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SALIMATOU DÂMÉ BAH	F	12/05/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SOULEYMANE BAH	M	01/07/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AMADOU OURY PATHÉ DIALLO	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SOULEYMANE 2 BAH	M	18/05/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MAMADOU DIAKITE	M	03/03/1965

8

DECISION N° D/2026/1356/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Konsotami (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU KALILOU DIALLO	M	16/07/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ELHADJ SOULEYMANE BAH	M	15/08/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MAMADOU SADIALIOU BAH	M	01/01/1989

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1357/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Missira (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1357/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Missira (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Missira, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Missira, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1357/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Missira (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	1	AMADOU DIENG DIALLO	M	12/08/1992
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	2	ADAMA OURY DIALLO	F	07/08/1995
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	3	ELHADJI YAYA DIALLO	M	03/08/2003
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	4	AISSATOU DIALLO	F	16/01/1990
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	5	AMADOU SAIKOU DIALLO	M	02/02/1990
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	6	OUMOU KHAIRY DIALLO	F	16/08/1980
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	7	MAMADOU BHOYE BAH	M	31/12/1958
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	8	RAMATOULAYE DIALLO	F	10/01/2000
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	9	ABOUBACAR BAH	M	07/02/1999
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	10	AISSATOU DIAKITÉ	F	31/01/1957
Espoir De Missira Pour Le Développement (EMD)	11	ALPHA SALIOU DIALLO	M	13/04/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ABDOULAYE DIALLO	M	09/05/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAIMOUNA DIOP	F	06/10/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ABDOUL NASSIROU BAH	M	01/09/1966

DECISION N° D/2026/1357/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Missira (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HALIMATOU DIALLO	F	01/01/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU DIALA DIALLO	M	09/05/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KOUMBA DJOUMA KANTÉ	F	21/05/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BOUBACAR BAH	M	02/02/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ADAMA SADIO BAH	F	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ABDOULAYE CAMARA	M	03/10/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIRA KAMISSA CAMARA	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOULAYE DIALLO	M	09/05/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOUMATA BINTA CAMARA	F	06/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU DOUCOURÉ TOURÉ	M	01/04/2004
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	NAFISSATOU DIALLO	F	13/12/2003
La Force Populaire Pour L'Emancipation De Missira (FPEM)	1	YÉRO OURY DIALLO	M	20/06/1962
La Force Populaire Pour L'Emancipation De Missira (FPEM)	2	MAIMOUNA CAMARA	F	25/05/1997
La Force Populaire Pour L'Emancipation De Missira (FPEM)	3	ABDOURAHMANE DIALLO	M	01/01/1986

8

DECISION N° D/2026/1357/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Missira (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Force Populaire Pour L'Emancipation De Missira (FPEM)	4	AMINATOU DIAKITÉ	F	01/11/1968
--	---	------------------	---	------------





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1358/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Santou (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1358/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Santou (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Santou, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Santou, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1358/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Santou (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALPHA OUMAR DIALLO	M	13/05/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AÏSSATOU 2 DIALLO	F	10/02/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU TALIBÉ DIALLO	M	15/04/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA KANY DOUMBOUYA	F	22/07/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU BAILO SANTANA DIALLO	M	09/09/1954
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AÏSSATOU SOW	F	10/05/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU LAMARANA DIALLO	M	07/11/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ADAMA DIAN SYLLA	F	20/05/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU ALIOU BARRY	M	05/07/1963
Spt (SPT)	1	ALPHA BACAR DIALLO	M	10/10/1975
Spt (SPT)	2	AISSATOU BARRY	F	20/07/1992
Spt (SPT)	3	MAMADOU SALIOU BARRY	M	01/02/1985
Spt (SPT)	4	AISSATOU SOUMBOUNE DIALLO	F	12/05/1974
Spt (SPT)	5	IBRAHIMA SOW	M	19/01/1977
Spt (SPT)	6	AISSATOU BAH	F	01/06/1984
Spt (SPT)	7	MAMADOU LAMARANA DIALLO	M	10/11/1988
Spt (SPT)	8	FATOUMATA DIALLO	F	01/01/1975

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1359/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sarékaly (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1359/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sarékaly (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sarékaly, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sarékaly, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

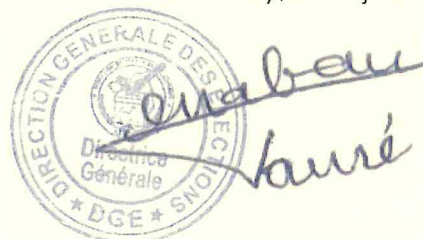
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "République de Guinée" in the center. A signature in blue ink is written across the stamp, appearing to read "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1359/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sarékaly (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	ADAMA BAILO SADJO DIALLO	M	02/02/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	ADAMA BARRY	F	06/08/1966
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	AMADOU BARRY	M	05/05/1983
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	DJENABA GOULO DIALLO	F	20/12/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	AMADOU DIOULDE 1 DIALLO	M	14/07/1992
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	OUMOU KADIATOU BAH	F	01/01/1981
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	DIOUHE BOBO BARRY	M	17/05/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	ADAMA DIALLO	F	01/01/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	MALAL SAMBA DIALLO	M	13/06/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	12/08/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	IDRISSA SYLLA	M	15/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AÏSSATOU HASSANATOU BARRY	F	23/05/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	OUSMANE KENDA BARRY	M	19/09/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA LIROUANE DIALLO	F	10/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ALPHA AMADOU DIALLO	M	31/12/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DJÉNABOU BARRY	F	13/08/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALPHA AMADOU DIALLO	M	10/10/1985



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1360/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sinta (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1360/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sinta (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sinta, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sinta, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) with the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' and 'DGE' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1360/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sinta (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	YAYA NAOUREY DIALLO	M	07/11/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	NÉNÉ OUMOU BAH	F	12/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	BOUBACAR BAÏLO DIALLO	M	19/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAMA DJÉLO BAH	F	13/03/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABDOULAYE YÉRO DIALLO	M	14/11/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KADIATOU DIALLO	F	21/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	AHMADOU DIALLO	M	01/05/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAMA GUELADJIDIALLO	F	02/12/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ABDOULAYE BAH	M	07/04/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MAMA AÏSSATA CAMARA	F	16/11/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOULAYE LOBILO DIALLO	M	07/01/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AÏSSATOU DIALLO	F	17/02/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU DJOULDÉ BAH	M	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AÏSSATOU SÉNY BARRY	F	06/03/1994



DECISION N° D/2026/1360/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sinta (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	HASSANA BARRY	M	13/12/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	IBRAHIMA BAH	M	05/06/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	ABDOULAYE BAMBAN DIALLO	M	23/03/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	SAMBA DIOUMA BAH	M	14/04/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	BOUBACAR AMADOU BAH	M	13/08/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	11/12/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	DAOUDA CAMARA	M	07/01/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	ABDOULAYE BAH	M	18/04/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	ABDRAHAMANE BAH	M	13/10/1979



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1361/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sogolon (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1361/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sogolon (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sogolon, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sogolon, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) with the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' and 'DGE' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1361/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sogolon (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MIKAILOU DIALLO	M	10/09/1964
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MAMADAMA SYLLA	F	15/05/1998
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	IBRAHIMA SORY KEITA	M	12/03/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FATOUMATA DIARAYE BAH	F	10/12/1968
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	IBRAHIMA DJAKA BAH	M	28/10/1964
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	ADAMA SADJO DIALLO	F	25/04/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	MAMADOU SARAFUO DIALLO	M	16/04/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMOUDOU SOUMAH	M	05/06/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAÏMOUNA BANGOURA	F	08/09/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	THIERNO MOUSSA DIALLO	M	25/05/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ADAMA DJIBA BARRY	F	03/07/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SAÏDOU DIALLO	M	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AMINATA SOUMAH	F	01/05/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KABA BANGOURA	M	03/03/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA DIALLO	F	01/02/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ABOUBACAR CAMARA	M	01/07/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MAMAÏSSATA CAMARA	F	12/06/1970

DECISION N° D/2026/1361/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sogolon (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOUL SYLLA	M	06/05/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MARIAMA SOUMAH	F	13/09/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MOUSSA SYLLA	M	02/05/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SÉKOU OUMAR DIALLO	M	01/02/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MOHAMED BANGOURA	M	12/03/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	IBRAHIMA SORY BANGOURA	M	09/08/1992





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1362/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarihoye (PREFECTURE : Télimelé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1362/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarihoye (PREFECTURE : Télimelé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tarihoye, préfecture de Télimelé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tarihoye, préfecture de Télimelé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1362/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarihoye (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALPHA AMADOU BAH	M	01/03/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SAOUDATOU BAH	F	10/05/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALSEYNI DIALLO	M	01/01/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ADAMA HAWA DIALLO	F	05/06/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUCTAR DIALLO	M	05/03/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	CHÉRIF IMOURANA HAÏDARA	F	03/01/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	22/03/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MOUDATOU MALADHO BARRY	F	06/11/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMOUDOU KOLY DIALLO	M	21/03/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	EL-HADJ MADIOU DIALLO	M	15/03/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMOUDOU DIALLO	M	10/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADOU SALIOU BALDÉ	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU MOUCTAR BAH	M	08/08/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MAMADOU SAMBA DIALLO	M	

DECISION N° D/2026/1362/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarihoye (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Union Dans La Transparence Pour Le Développement De Tarihoye (UDT)	1	ELHADJ OUSMANE DIALLO	M	09/05/1972
Union Dans La Transparence Pour Le Développement De Tarihoye (UDT)	2	KARIMATA BALDE	F	17/02/1989
Union Dans La Transparence Pour Le Développement De Tarihoye (UDT)	3	ABDOULAYE CHÉRIF DIALLO	M	05/09/1971



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1364/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Thionthian (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1364/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Thionthian (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Thionthian, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Thionthian, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Direction Générale" in the center, and "* DGE * SNG" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1364/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Thionthian (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Elan D'Une Nouvelle Génération (ENG)	1	MOHAMED LAMINE HALIMATOU BARRY	M	31/12/1982
Elan D'Une Nouvelle Génération (ENG)	2	DIAMY TOURE	F	15/05/1992
Elan D'Une Nouvelle Génération (ENG)	3	IBRAHIMA MBEMBA DIALLO	M	27/08/2000
Elan D'Une Nouvelle Génération (ENG)	4	AISSATOU BARRY	F	01/03/1997
Elan D'Une Nouvelle Génération (ENG)	5	FATOUMATA BINTA BAH	M	07/06/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU OURY DIALLO	M	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA DJOULDE BAH	F	03/03/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALPHA SARAFU DIALLO	M	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	01/04/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	EL. BOUBACAR BARRY	M	24/12/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	OUMOU HAWA BARRY	F	07/07/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	IBRAHIMA DIALLO	M	25/10/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAMA CIRÉ DIALLO	F	26/07/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU SALIOU BARRY	M	07/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AMADOU BENTÉ DIALLO	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	EL. ALPHA AMADOU SYLLA	M	15/03/1970

DECISION N° D/2026/1364/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Thionthian (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	IBRAHIMA GUETHO DIALLO	M	24/12/1988
--	----	------------------------	---	------------

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1363/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Télimélé (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1363/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Télimélé (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Télimélé, préfecture de Télimélé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Télimélé, préfecture de Télimélé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Directeur Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1363/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Télimélé (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	AMADOU BALDE	M	16/03/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	OUMOU KADE DIALLO	F	01/01/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	THIERNO IBRAHIMA BALDE	M	13/05/1964
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MARIAMA TOUPPE BAH	F	01/01/1996
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	TIDIANE DIALLO	M	01/07/1965
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	AISSATOU BAH	F	01/01/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	THIERNO BILLO BAH	M	01/03/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	AISSATOU BHOYE DIALLO	F	01/01/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	AMADOU DIAROUGHBA BAH	M	09/01/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	MAIMOUNA DIALLO	F	20/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU ALIOU CHÉRIF	M	20/11/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA BINTA BAH	F	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALPHA MOHAMED DIALLO	M	09/11/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HASSANATOU DIALLO	F	01/05/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	IDRISSA BALDÉ	M	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAIMOUNA DIALLO	F	02/02/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OUSMANE DIENG	M	20/06/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIATOU BAH	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU LAHO DIALLO	M	02/02/1985

6

DECISION N° D/2026/1363/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Télimélé (PREFECTURE : Télimélé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FANTA CISSÉ	F	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ELHADJ MAMADOU BOBO DIALLO	M	21/06/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MARIAMA SAIDATA DIALLO	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	HASSANE DIALLO	M	01/01/1962

8